

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- 1 - Organisme qui passe le marché** : Commune de LA CAILLERE SAINT HILAIRE
Mairie – 1 Rue de la Mairie
85410 LA CAILLERE SAINT HILAIRE
- 2 - Mode de passation du marché** : Procédure adaptée (art L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique)
- 3 - Objet du marché** : Aménagement du centre-bourg – Place St Jean et rue des Fours à Chaux
à LA CAILLERE SAINT HILAIRE
Lot 1 : Voirie et assainissement EP
Lot 2 : Aménagement paysager
- 4 - Dossier à retirer** : Téléchargeable gratuitement sur le site www.marches-securises.fr
- 6 - Date limite de remise des offres** : Le 28 juillet 2025 à 12H
- 7 - Lieu de remise des offres** : Par voie électronique sur le site www.marches-securises.fr
- 8 - Critères de jugement des offres** : Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation (Valeur technique de l'offre : 60 % – Prix de l'offre : 40 %). Les variantes ne sont pas autorisées.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de mener s'il le juge nécessaire, une négociation avec les 3 candidats ayant remis les offres jugées les meilleures issues du premier classement.
- 9 - Justificatifs à produire** : justificatifs visés aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique
- 10 - Délai de validité des offres** : 180 jours
- 11 - Renseignements** : par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur
- 12 - Date d'envoi à la publication** : Le 04/07/2025